



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité de Rapide Danseur

Province de Québec  
District d'Abitibi  
Municipalité de Rapide-Danseur

Séance ordinaire du conseil municipal de Rapide-Danseur, tenue le 4 novembre 2015 à 19h30 à la salle municipale de Rapide-Danseur et à laquelle assiste le maire M. Alain Gagnon et les conseillers suivants :

	M. Kim Bégin-Cossette	Conseiller	siège no 1
	Mme Lucie Bélanger	Conseillère	siège no 2
	Mme Louise Bégin	Conseillère	siège no 3
	M. Donald Dubé	Conseiller	siège no 6
Absent	M. François Cloutier	Conseiller	siège no 4
Absente	Mme Denise Jolin	Conseillère	siège no 5

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Alain Gagnon, assiste également à l'assemblée, Mme Darquise Bélanger directrice générale.

Présence de six citoyens.

### 1. MOT DU MAIRE

Le maire souhaite la bienvenue aux citoyens et aux membres du conseil.

### 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 7 et du 14 octobre 2015
4. États financiers septembre 2015
5. Dépenses
6. Correspondances
  - 6.1 Acceptation du schéma de la MRC sur les zones inondables
  - 6.2 Suivi des travaux forestier saison 2015-2016
  - 6.3 Entente sur l'entraide incendie, approbation par résolution
7. Période de questions
8. Comptabilité & employés
  - 8.1 Renouvellement adhésion à la FQM 1 021.59\$
  - 8.2 Arrêt de travail du journalier (avis)
  - 8.3 Fête des enfants autorisation du budget
  - 8.4 Emploi-été Canada demande de subvention pour un étudiant
  - 8.5 Paiement facture projet 15-87010-03 11 248.87\$ M. Gagné
  - 8.6 Soumission M. Roy Électrique pour projecteurs DEL à l'église 1 258.98\$
  - 8.7 Desjardins formulaire dépôt de nuit, carte
  - 8.8 Demande de commandite pour Jason Vachon
  - 8.9 Facture fausse alarme septembre 2014 pompier Duparquet 354.125+56\$
  - 8.10 Contribution 2015-2016 à la Croix-Rouge Canadienne 150\$
9. Lots
  - 9.1 Abroger la résolution 2015-09-251 vente du lot 57 rang 8 Hébécourt
  - 9.2 Acceptation du projet notarié de vente du lot 20 A rang 07 Duparquet
  - 9.3 Acceptation du projet notarié de vente du lot 15 rang 08 Duparquet
10. Chemins
  - 10.1 Viré rang du Détour pour déneigement + panneau
  - 10.2 Demande aide chemin privé collectif (chemin Aubé)
  - 10.3 Demande d'aide chemin privé collectif (chemin Chardonnerets)
11. Divers
  - 11.1 Visite des immeubles le 5 novembre par la MMQ assurance
  - 11.2 Autorisation d'un permis de construction de garage au 880 chemin des Merles
  - 11.3 Discours du maire le 18 novembre 19h00
  - 11.4 Adoption du budget 2016, le 16 décembre 19h00
  - 11.5 Rencontre des maires comité déchets inter municipaux 11 nov. 19h à Poularies
  - 11.6 Déclaration pécuniaire 2016 (lettre au MAMOT)
  - 11.7 Dérogation mineur au 2257, rang Coin St-Pierre
  - 11.8 Délais additionnel pour la rétrocession 1 mois
12. Dates prochaines réunion

Séance de travail le 9 novembre 19h00  
Séance du conseil le 2 décembre 2015, 19h30
13. Période de questions
14. Fermeture de l'assemblée

2015-11-288

IL EST PROPOSÉ par M. Donald Dubé appuyé par Mme Lucie Bélanger et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que présenté par le maire;

ADOPTÉ.



No de résolution  
ou annotation

2015-11-289-

## Procès-verbal de la Municipalité de Rapide Danseur

### 3. Adoption du procès-verbal du 7 et du 14 octobre 2015

IL EST PROPOSÉ par M. Kim Bégin Cossette, appuyé par Mme Louise Bégin et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE le procès-verbal du 7 octobre 2015 ainsi que celui du 14 octobre soient acceptés tel que présentés au Conseil;

ADOPTÉ.

### 4. États financiers septembre 2015

Des revenus de 52 702.07\$ et des dépenses de 13 583.61\$ ont été enregistrés pour septembre 2015 pour un solde au livre au 30 septembre 2015 de 441 598.40\$.

### 5. Dépenses

IL EST PROPOSÉ par M. Kim Bégin Cossette, appuyé par Mme Lucie Bélanger et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE le conseil municipal de Rapide-Danseur autorise, pour la période du 1<sup>er</sup> octobre au 31 octobre 2015, les dépenses suivantes :

les salaires des employés :	7 859.99\$
la rémunération des élus :	1 367.96\$
les dépenses faites par paiements préautorisés :	3 716.34\$
les dépenses d'octobre à payer en novembre	34 963.26\$

le tout représentant un total de 47 907.55\$ la directrice générale /secrétaire-trésorière certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour les dépenses ci-haut mentionnées;

ADOPTÉ.

### 6. Correspondances

#### 6.1 Acceptation du schéma de la MRC sur les zones inondables

ATTENDU QUE nous avons reçu une 3<sup>e</sup> proposition de la MRC afin de délimiter les zones à risque d'inondation;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par M. Donald Dubé, appuyé par Mme Lucie Bélanger et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

QUE la 3<sup>e</sup> proposition du schéma sur les zones inondables reçue par la MRC soit acceptée;

ADOPTÉ.

#### 6.2 Suivi des travaux forestier saison 2015-2016

Information déposée au Conseil.

#### 6.3 Entente sur l'entraide incendie, approbation par résolution

ATTENDU QUE nous avons reçu les modifications à l'entente sur l'entraide incendie qui répondent aux demandes formulées et sont attendues par les municipalités;

ATTENDU QUE pour entrer en vigueur, ces modifications doivent être approuvées par résolution par le conseil des 21 municipalités et villes concernées;

2015-11-290

2015-11-291



No de résolution  
2015-11-292

## Procès-verbal de la Municipalité de Rapide Danseur

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par Mme Louise Bégin, appuyé par M. Kim Bégin Cossette, et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

QUE la municipalité de Rapide-Danseur approuve les modifications à l'entente sur l'entraide incendie soumise par le coordonnateur en sécurité incendie de la MRC d'Abitibi-Ouest;

ADOPTÉ.

### 7. Période de questions

### 8. Comptabilité & employés

#### 8.1 Renouvellement adhésion à la FQM 1 021.59\$

2015-11-293

IL EST PROPOSÉ par Mme Lucie Bélanger, appuyé par M. Donald Dubé et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents

D' autoriser la directrice générale, Mme Darquise Bélanger à payer le renouvellement d'adhésion pour l'année 2016 à la FQM au coût de 1 021.59\$;

ADOPTÉ.

#### 8.2 Arrêt de travail du journalier (avis)

ATTENDU QUE les travaux à faire par notre journalier ainsi que par notre inspecteur municipal sont complétés, la saison étant terminée;

ATTENDU QUE le conseil municipal met fin à l'emploi de notre journalier ainsi qu'à notre inspecteur municipal à compter du 9 novembre 2015;

EN CONSÉQUENCE,

2015-11-294

IL EST PROPOSÉ par Mme Lucie Bélanger, appuyé par Mme Louise Bégin et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QU' un relevé d'emploi soit remis à M. Réal Cossette ainsi qu'à M. André Dupuis qui mettront fin à leur emploi à compter du 9 novembre 2015;

QU' ils continueront à faire du temps partiel à la demande de la direction durant la saison hivernale;

ADOPTÉ.

#### 8.3 Fête des enfants autorisation du budget

ATTENDU QUE le comité des Loisirs ne s'occupe pas de la fête de Noël pour les enfants cette année;

ATTENDU QUE la municipalité prendra en charge la fête;

EN CONSÉQUENCE,

2015-11-295

IL EST PROPOSÉ par M. Donald Dubé, appuyé par Mme Lucie Bélanger et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

D' autoriser un montant de 500\$ pour l'achat des cadeaux pris dans le budget réservé pour le comité des Loisirs de Rapide-Danseur;

ADOPTÉ.



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité de Rapide Danseur

### 8.4 Emploi-été Canada demande de subvention pour un étudiant

ATTENDU QUE le programme de financement Emploi-Été Canada accorde de l'aide aux employeurs afin de créer des emplois d'été pour étudiants;

ATTENDU QU' une demande doit être faite par la municipalité;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par M. Kim Bégin Cossette, appuyé par Mme Louise Bégin et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QU' une demande soit faite par la municipalité pour des travaux de débroussaillage, tonte de pelouse ainsi que l'entretien de la halte routière;

ADOPTÉ.

### 8.5 Paiement facture projet 15-87010-03 11 248.87\$ M. Gagné

ATTENDU QUE les travaux de l'appel d'offre #15-87010-03 pour la partie creusage de fossé dans le chemin Coin St-Pierre sont terminés;

ATTENDU QUE nous avons reçu la facture de Transport Alain Gagné au coût de 11 248.87\$

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par Mme Louise Bégin, appuyé par M. Kim Bégin Cossette et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE la directrice générale, Mme Darquise Bélanger soit autorisée à payer Transport Alain Gagné au montant de 11 248.87\$ pour le creusage de fossés chemin Coin St-Pierre;

ADOPTÉ.

### 8.6 Soumission M. Roy Électrique pour projecteurs DEL à l'église 1 258.98\$

À SUIVRE.

### 8.7 Desjardins formulaire dépôt de nuit, carte

ATTENDU QUE la succursale de la caisse populaire Desjardins de Duparquet fermera ses portes pour la fin décembre 2015;

ATTENDU QUE la municipalité reçoit des paiements de divers comptes clients ainsi que des taxes municipales par chèque et comptant;

ATTENDU QUE des dépôts de nuits ou après les heures d'ouverture sont possible avec une convention d'utilisation des services de dépôt à toute heure ou pour traitement en différé avec une carte de guichet automatique;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par Mme Lucie Bélanger, appuyé par Mme Louise Bégin, et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

QUE la directrice générale, Mme Darquise Bélanger soit autorisée à faire la demande d'une convention pour des services de dépôt à toute heure pour qu'elle puisse effectuer les dépôts de la municipalité et qu'elle possède également une carte de guichet automatique;

ADOPTÉ.

2015-11-296

2015-11-297

2015-11-298



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité de Rapide Danseur

### 8.8 Demande de commandite pour Jason Vachon

ATTENDU QUE nous avons reçu une demande de don ou de commandite du comité des Loisirs de Duparquet pour la famille Vachon puisque Jason est un petit garçon originaire de Rapide-Danseur et qui est atteint d'un cancer du cerveau;

EN CONSÉQUENCE,

2015-11-299

IL EST PROPOSÉ par Mme Lucie Bélanger, appuyé par Mme Louise Bégin, et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

QUE

la directrice générale, Mme Darquise Bélanger soit autorisé à envoyer un montant de 100 \$ au comité des loisirs de Duparquet pour qu'il remette l'argent lors du souper spaghetti prévu le 14 novembre 2015 afin de venir en aide à la famille de Jason Vachon;

ADOPTÉ.

### 8.9 Facture fausse alarme septembre 2014 pompier Duparquet 354.12\$+56\$

À SUIVRE.

### 8.10 Contribution 2015-2016 à la Croix-Rouge Canadienne 150\$

ATTENDU QUE la contribution pour 2015-2016 à la Croix Rouge Canadienne est de 150\$;

EN CONSÉQUENCE,

2015-11-300

IL EST PROPOSÉ par Mme Louise Bégin, appuyé par M. Kim Bégin Cossette, et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

QUE

la directrice générale, Mme Darquise Bélanger, soit autorisée à effectuer le paiement de la contribution à la Croix Rouge Canadienne au montant de 150\$;

ADOPTÉ.

## 9. Lots

### 9.1 Abroger la résolution 2015-09-251 vente du lot 57 rang 8 Hébécourt

ATTENDU QUE la municipalité a pris une résolution suite à une demande d'achat du lot 57, rang 8 Hébécourt et portant le no 2015-09-251;

ATTENDU QUE suite à des vérifications, le lot en question est un lot épars et il est mentionné dans le procès-verbal du 9 septembre ainsi que dans la résolution 2015-09-251 que ce n'était pas un lot épars;

ATTENDU QU' un lot épars doit être vendu au coût de l'évaluation de la MRC et non au registre de la municipalité;

ATTENDU QUE ce lot n'a pas fait l'objet d'une demande de dézonage auprès de la Commission Protection du Territoire Agricole du Québec pour autoriser une construction comme tous les autres lots épars;

ATTENDU QU' une demande devra être faite au courant de la prochaine année pour obtenir cette autorisation;



No de résolution  
ou annotation

2015-11-301

## Procès-verbal de la Municipalité de Rapide Danseur

ATTENDU QUE si nous obtenons cette autorisation de la CPTAQ, le lot sera mis en vente aux mêmes conditions que tous les autres lots épars;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par Mme Lucie Bélanger, appuyé par Mme Louise Bégin, et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

QUE la résolution 2015-09-251 soit abrogée;

QU' une demande soit fait à la Commission Protection du Territoire Agricole du Québec pour obtenir une autorisation de construire une maison sur le lot 57 rang 8 Hébécourt;

QUE si nous obtenons cette autorisation de la CPTAQ, le lot sera mis en vente aux mêmes conditions que les autres lots épars;

ADOPTÉ.

### 9.2 Acceptation du projet notarié de vente du lot 20 A rang 07 Duparquet

ATTENDU QUE le projet du contrat d'achat du lot 20 rang 7 Duparquet remis par le notaire Me Guy Bourget, a été présenté aux membres du Conseil ;

ATTENDU QUE le contrat est conforme aux exigences de la municipalité ;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par M. Donald Dubé appuyé par Mme Lucie Bélanger et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents ;

QUE la directrice générale, Mme Darquise Bélanger ainsi que le maire, M. Alain Gagnon soient autorisés à signer l'acte de vente notarié ;

ADOPTÉ.

### 9.3 Acceptation du projet notarié de vente du lot 15 rang 08 Duparquet

ATTENDU QUE le projet du contrat d'achat du lot 15 rang 8 Duparquet remis par le notaire Me Guy Bourget, a été présenté aux membres du Conseil ;

ATTENDU QUE le contrat est conforme aux exigences de la municipalité ;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par Mme Louise Bégin, appuyé par M. Kim Bégin Cossette et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents ;

QUE la directrice générale, Mme Darquise Bélanger ainsi que le maire, M. Alain Gagnon soient autorisés à signer l'acte de vente notarié ;

ADOPTÉ.

## 10. Chemins

### 10.1 Viré rang du Détour pour déneigement + panneau

À SUIVRE.

### 10.2 Demande aide chemin privé collectif (chemin Aubé)

À SUIVRE.



No de résolution  
ou annulation

## Procès-verbal de la Municipalité de Rapide Danseur

### 10.3 Demande d'aide chemin privé collectif (chemin Chardonnerets)

À SUIVRE.

### 11. Divers

#### 11.1 Visite des immeubles le 5 novembre par la MMQ assurance

Information remise au conseil

#### 11.2 Autorisation d'un permis de construction de garage au 880 chemin des Merles

ATTENDU QUE l'inspecteur municipal a demandé une résolution du Conseil afin d'autoriser la construction d'un garage au 880, chemin des Merles;

ATTENDU QUE le garage n'est pas tout à fait réglementaire quant à la hauteur des murs;

ATTENDU QUE selon l'inspecteur municipal, tous les autres règlements : municipaux, riverains, environnementaux, etc. sont respectés;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par M. Donald Dubé, appuyé par Mme Louise Bégin et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE le conseil autorise la construction d'un garage qui sera situé au 880, chemin des Merles;

ADOPTÉ.

#### 11.3 Discours du maire le 18 novembre 19h00

ATTENDU QUE le maire doit prononcer un discours dans les semaines qui viennent, au moins quatre semaines avant que le budget ne soit présenté;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par Mme Louise Bégin, appuyé par Mme Lucie Bélanger et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QU' un avis public soit affiché dans les endroits définis afin d'inviter la population à venir assister au discours du maire qui aura lieu le 18 novembre à 19 h au centre municipal;

ADOPTÉ.

#### 11.4 Adoption du budget 2016, le 16 décembre 19h00

ATTENDU QU' l'adoption du budget doit avoir lieu au moins quatre semaines après le discours du maire;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par M. Kim Bégin Cossette, appuyé par Mme Lucie Bélanger et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE l'adoption du budget ait lieu le 18 décembre à 19h30;

ADOPTÉ.

#### 11.5 Rencontre des maires comité déchets inter municipaux 11 nov. 19h à Poularies

ATTENDU QU' une rencontre a été organisée à Poularies concernant l'ancien comité des déchets inter municipaux le 11 novembre;

2015-11-304

2015-11-305

2015-11-306



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité de Rapide Danseur

ATTENDU QUE la municipalité de Rapide-Danseur a fait partie de ce comité;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par Mme Louise Bégin, appuyé par M. Kim Bégin Cossette et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE les dépenses du maire, M. Alain Gagnon soient remboursées pour assister à la réunion de l'ancien comité des déchets inter municipaux;

ADOPTÉ.

### 11.6 Déclaration pécuniaire 2016 (lettre au MAMOT)

ATTENDU QUE les élus doivent remplir au début de chaque nouvelle année une déclaration d'intérêts pécuniaires;

ATTENDU QUE cette déclaration a été remplie par tous les élus;

ATTENDU QU' une lettre doit être envoyée au MAMOT spécifiant que les élus ont rempli cette déclaration;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par Mme Lucie Bélanger, appuyé par M. Donald Dubé et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QU' une lettre soit envoyée au MAMOT mentionnant que tous les élus ont rempli leur déclaration d'intérêts pécuniaires;

ADOPTÉ.

### 11.7 Dérogation mineur au 2257, rang Coin St-Pierre

ATTENDU QU' une demande de dérogation mineure a été demandée pour la construction d'un garage devant la maison au 2257, rang Coin St-Pierre;

ATTENDU QUE cette demande a été publiée et affichée aux endroits définis par la municipalité;

ATTENDU QUE personne ne s'est objecté à cette demande de dérogation;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par M. Donald Dubé, appuyé par M. Kim Bégin Cossette et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE les membres du Conseil municipal autorise la dérogation mineure pour la construction d'un garage qui sera construit au 2257, rang Coin St-Pierre;

ADOPTÉ.

### 11.8 Délais additionnel pour la rétrocession 1 mois

ATTENDU QU' une demande a été faite pour arrêter les démarches de la rétrocession dans le dossier du lot 36, rang 7 afin de laisser le temps au propriétaire d'effectuer certains travaux;

ATTENDU QUE le propriétaire a déjà investi une certaine somme dans la construction de la résidence;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par Mme Louise Bégin, appuyé par M. Donald Dubé et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

2015-11-307

2015-11-308

2015-11-309

2015-11-310





No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité de Rapide Danseur

QUE la directrice générale, Mme Darquise Bélanger, effectue les démarches afin de retarder d'un mois la rétrocession auprès de notre firme de notaire;

ADOPTÉ.

### 12. Dates prochaines réunion

- † Séance de travail 9 novembre 19 h
- † Discours du maire 18 novembre 19 h
- † Séance du conseil 2 décembre 2015 19h30

### 13. Période de questions

### 14. Ajourner de la séance

2015-11-311

M. Donald Dubé propose d'ajourner l'assemblée au 18 novembre. Il est 20 h 53.

Accepté à l'unanimité.

  
Alain Gagnon, maire

  
Darquise Bélanger directrice générale